

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS
4 mois 3 mois 6 mois 1 an

Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. ½ Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Le nouveau cabinet japonais.
La politique allemande intérieure.
M. Zamora président d'Espagne.
Les travaillistes en Australie.

Un nouveau cabinet japonais a été constitué samedi, sous la présidence de M. Inukai. La crise ministérielle est donc résolue.

Comme nous l'avons dit avant-hier, il ne faut pas voir dans cette crise le résultat du conflit de Mandchourie, mais bien celui de la situation économique et financière du Japon, qui était très critique depuis plusieurs mois. Le commerce japonais a subi un ralentissement sérieux ; la réserve d'or a diminué. On est donc venu à l'idée de suspendre la libre circulation de l'or, de reviser les méthodes monétaires et de grouper toutes les énergies pour lutter contre les difficultés économiques.

Un certain nombre d'hommes politiques ont préconisé à cet effet la réunion de toutes les bonnes volontés dans un gouvernement d'union nationale. Le principal animateur de cette union était M. Adatei, un des chefs du parti libéral (minseitō). Mais M. Adatei, qui vient, du reste, d'abandonner le parti minseitō, avait pour adversaire un autre chef libéral, M. Wakatsuki, président du cabinet démissionnaire.

L'avenir dira si M. Inukai a réussi à former un ministère apte à faire face aux difficultés actuelles.

On dit, à Berlin, que le président Hindenburg autorisera le chancelier Brüning à dissoudre le Reichstag, si, demain, mardi, la convocation immédiate du Parlement était décidée, comme le demandent les nationalistes-sociaux et les communistes.

Le chancelier allemand espère cependant que cette extrémité sera évitée, mais, s'il le faut, il n'hésitera pas à y recourir.

Les élections parlementaires dans le Reich auraient alors lieu en même temps que les élections pour la Diète prussienne, c'est-à-dire, probablement, dans le courant du mois de février prochain.

Une réunion du Reichstag, dans les circonstances actuelles, ne pourrait avoir que des résultats négatifs. La majorité hostile au gouvernement qui aurait demandé la convocation du Parlement serait hors d'état de former un cabinet qui fût capable de négocier avec l'étranger sur les réparations et les dettes ou de substituer un autre programme économique aux mesures du gouvernement Brüning.

C'est pour empêcher le chaos qui résulterait de cette situation que le gouvernement serait prêt à faire directement appel au peuple.

M. Aleala Zamora, qui a été élu sans concurrent, jeudi dernier, président de la république espagnole, est âgé de 54 ans. Il appartient à une famille d'hommes politiques aux traditions libérales. Il fit partie, pour la première fois, d'un ministère, en 1917, avec le portefeuille des travaux publics.

En 1913, M. Zamora était ministre de la guerre dans le cabinet Prieto qui fut renversé par le général Primo de Rivera ; mais M. Zamora, qui avait pressenti le coup d'Etat, démissionna quelques mois avant cet événement.

Pendant et après la dictature du général Primo de Rivera, M. Zamora ne cessa pas de conspirer en faveur de la république. Il fut même emprisonné à la suite du soulèvement de Jaca.

On sait que après la chute de la monarchie, il fut, le 14 avril dernier, jour de la proclamation de la république, reconnu président du gouvernement provisoire.

Il a conservé ce poste jusqu'au 14 octobre, date à laquelle il présenta sa démission à la suite du vote par les Cortès de l'article 21 de la constitution, relatif à la question religieuse, qui fut résolue dans le sens odieux qu'on connaît.

Comme l'a fait remarquer le journal *Informaciones*, et comme nous l'avons dit déjà nous-mêmes, c'est donc en faveur de la plus haute magistrature de la république que M. Zamora a sacrifié sa propre opinion, hostile à plusieurs points de cette cons-

titution qu'il va être chargé maintenant d'appliquer.

On peut attendre avec curiosité de voir comment, son ambition étant satisfaite, le nouveau président, qui est catholique, pourra et saura concilier sa foi avec la nécessité légale de mettre à exécution les articles anti-religieux de la constitution.

Saura-t-il, d'autre part, comme l'a dit la *Nacion*, « tamiser la crudité et adoucir le radicalisme » espagnol ?

La tâche du nouveau président sera rude. Celle du gouvernement ne le sera pas moins. Que d'obstacles, en effet, à franchir pour la jeune république : un déficit budgétaire de plusieurs centaines de millions et qui, comme tout déficit, ne demande qu'à croître ; des lois qui ont été votées hâtivement et dont les unes, celles, par exemple, qui portent sur l'agriculture, risquent d'accroître encore la crise ; un régionalisme qui, en plusieurs endroits, tourne à l'autonomisme ; enfin, le pays divisé profondément sur la question religieuse.

Le gouvernement fédéral d'Australie, que préside M. Scullin, a été mis récemment en minorité par la Chambre, dans un vote où la question de confiance avait été posée. A la suite de ce vote, le gouverneur général, qui agit en qualité de délégué du roi, a dissous la Chambre et a convoqué les électeurs pour le milieu de janvier 1932.

Il y a un peu plus de deux ans que le cabinet Scullin était au pouvoir. Lorsqu'il arriva aux affaires, en 1929, c'était un ministère entièrement et officiellement travailliste, que soutenait le Labour Party australien. Il se lança dans un étatisme démagogique, dont les premiers effets coïncidèrent avec les signes précurseurs de la crise mondiale. Aussi, dès le milieu de 1930, l'Australie était-elle au bord de la faillite.

On appela alors un expert de la Banque d'Angleterre, sir Otto Niemeyer, qui déposa un rapport sévère concluant à l'augmentation des impôts et à la restriction des dépenses, à la consolidation de la dette à court terme, etc.

Une bonne partie du Labour Party australien s'est aussitôt élevée contre ces propositions, mais M. Scullin, sans adopter toutes les conclusions du rapport Niemeyer, décida cependant de s'engager dans la voie difficile des économies et de l'équilibre budgétaire. Ce fut le commencement d'une scission dans le mouvement travailliste.

Une conférence des premiers ministres et des ministres des finances des Etats australiens elabora un plan d'assainissement qui, après bien des délais et des rectifications, a fini cependant par être appliqué, grâce notamment à la persévérance de M. Scullin, en butte pourtant à de violentes attaques.

Actuellement, en effet, M. Scullin est en conflit avec toutes les organisations non parlementaires du Labour Party australien, y compris le comité exécutif. A la Chambre, l'aile gauche travailliste, que dirige M. Lang, premier-ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, n'a d'autre programme financier que la répudiation des dettes de l'Etat.

Surtout, ce qui rendait difficile la situation du cabinet Scullin, c'est que le premier-ministre n'avait pas pris une attitude très nette vis-à-vis des deux tendances qui divisaient son parti.

En 1930, le ministre des finances, M. Theodore, avait proposé une inflation. Sur le refus de M. Scullin, M. Theodore se retira. Le premier-ministre, devant se rendre à Londres, confia ses fonctions et celles de ministre des finances à MM. Fenton et Lyons, l'un et l'autre travaillistes modérés. Mais, à son retour de Londres, M. Scullin fit à nouveau appel à M. Theodore, mécontentant ainsi MM. Fenton et Lyons, qui passèrent dans l'opposition.

Les élections de janvier prochain rendront plus nette, espère-t-on, la situation. D'un côté, on aura le Labour Party, sous les ordres de M. Lang, dont la politique de répudiation des dettes a été acceptée par les socialistes de la Nouvelle-Galles du Sud, qui ont toujours été en tête du mouvement ouvrier australien.

Et de l'autre ? En face de ce socialisme extrême, les autres partis se grouperont-ils ? L'exemple des élections britanniques leur servira-t-il ? On ne sait encore. Mais il semble, en tous cas, difficile que M. Scullin se mette à la tête d'une coalition anti-socialiste.

Par ailleurs, la campagne électorale retardera, en ce qui concerne l'Australie, la préparation à la conférence impériale d'Ol-tawa qui doit se réunir en juillet prochain. Mais on a trouvé un avantage à cet inconvénient. Ce retard, a-t-on dit, pourra permettre à un gouvernement solide de prendre part aux travaux. Encore faudra-t-il que les élections de janvier permettent à l'Australie d'avoir ce gouvernement solide.

La politique protectionniste de l'Angleterre
Discussions internationales et répercussions économiques

Les lecteurs de la *Liberté* connaissent les lourdes mesures douanières prises par le gouvernement anglais qui, abandonnant les anciennes traditions britanniques libre-échangistes et adoptant une politique très fortement protectionniste, vient de frapper l'importation en Grande-Bretagne de très nombreux produits industriels ou agricoles de droits d'entrée *ad valorem* allant de 50 à 100 % ; ceux-ci s'ajoutent, en bien des cas, à des droits antérieurement établis sur quelques-uns de ces produits et constituent ainsi un régime quasi-prohibitif.

Mais, chose curieuse et qui serait amusante s'il ne s'agissait d'intérêts aussi graves, le gouvernement anglais qui vient d'agir de la sorte n'hésite pas à se plaindre des mesures de défense prises ou envisagées par plusieurs Etats, notamment par la France.

C'est ainsi que, le 4 décembre, à la Chambre des communes, le ministre du commerce, M. Runciman, répondant aux objections formulées par les adversaires des taxes douanières anglaises, a déclaré : « Nous avons constaté que tout appel adressé par nous aux constructeurs et aux créateurs de barrières douanières à l'étranger l'a été en vain. Nous avons constaté que la méthode de la persuasion s'était révélée inutile et que nous ne faisons aucun progrès. » Et le chef du Board of Trade ajouta : « Il doit être bien compris, tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, que si nous devons être frappés, comme nous l'avons été récemment par le décret français, nous ne pourrions pas ignorer une telle initiative. »

A quoi M. Runciman faisait-il ici allusion ? Il s'agit d'une taxe compensatrice du change, appliquée par le gouvernement français aux marchandises anglaises entrant en France, comme d'ailleurs aux marchandises venant des autres pays où la monnaie nationale est plus ou moins fortement dépréciée. Ces pays, en effet, peuvent vendre à l'étranger leurs produits à des prix inférieurs au taux normal et il y a là une sorte de dumping contre lequel on ne saurait reprocher à un gouvernement de défendre ses producteurs nationaux.

M. Runciman reproche à la taxe française compensatrice du change d'avoir un caractère discriminatoire à l'égard de la Grande-Bretagne. Il n'en est rien et, pour le démontrer, il suffit de rappeler que le décret en vertu duquel cette taxe est appliquée remonte au 1^{er} août 1931, c'est-à-dire à une date bien antérieure à la baisse de la livre sterling.

De plus, la taxe française concerne tous les pays à change déprécié, sans distinction, sous la seule réserve que la dépréciation monétaire ne sera produite depuis la conclusion du dernier accord commercial de la France avec ces pays.

D'ailleurs — et c'est un point que M. Runciman a habilement omis dans son discours — la France n'a point innové en cette matière puisque l'un des plus grands Dominions britanniques, le Canada, a cru devoir établir une taxe *anti-dumping*, précisément contre les produits venant de la Grande-Bretagne : si l'un des principaux membres de l'empire britannique a pu prendre pareille mesure défensive, comment le gouvernement anglais pourrait-il reprocher à un pays étranger d'en avoir fait autant ?

Nous ajouterons que le taux de la taxe française est relativement peu élevé. C'est ce qui vient de faire remarquer le ministre français du commerce, M. Rollin. La taxe, a-t-il dit, dont le taux est déterminé non pas

d'après le taux de la dépréciation des devises, mais d'après l'incidence de cette dépréciation sur le prix, a été établie avec beaucoup de modération. C'est ainsi que, à la date du décret d'application, le 14 novembre, l'indice de dépréciation des prix était de 19 % ; actuellement, il est sensiblement supérieur, et cependant le taux de la taxe est de 15 %.

Et pour mieux apprécier la modération de cette taxe, il suffit de comparer son taux de 15 % au taux de 50 à 100 % des taxes douanières anglaises qui frappent tout particulièrement des marchandises d'origine française puisqu'elles atteignent spécialement les articles dits de luxe.

En matière de politique commerciale, ce sont les intérêts de ses producteurs nationaux dont ordinairement un gouvernement se préoccupe avant tout. Eh bien, on peut se demander si le gouvernement britannique, en agissant comme il l'a fait, n'aura point compromis ces intérêts.

Sans doute, par ses nouvelles taxes douanières extrêmement élevées, il les protégera contre la concurrence d'outre-frontières. Mais — et nous laissons de côté les intérêts des consommateurs qui, cependant, ne sauraient être complètement négligés — ne va-t-il pas, plus ou moins, fermer aux producteurs anglais les marchés étrangers ?

En France, notamment, on se montre très mécontent du régime quasi-prohibitif qui est désormais appliqué en Grande-Bretagne à une très grande variété de produits français les plus importants. Or, jusqu'ici, la France était le meilleur client de l'Angleterre. A l'appui de cette affirmation, nous citerons quelques chiffres que nous emprunterons aux statistiques officielles anglaises du commerce extérieur de l'Angleterre pendant les neuf premiers mois de cette année 1931.

Pendant ces neuf mois, le commerce d'exportation de l'Angleterre avec tous les pays européens s'est élevé à 107,952,000 livres sterling. Sur ce total, la France a acheté à la Grande-Bretagne pour 20,158,900 livres sterling de produits, c'est-à-dire que la France lui a acheté à peu près le cinquième de ses exportations européennes. Si nous considérons les exportations dans tous les pays non britanniques, le total en est de 162,900,000 livres, et c'est encore la France qui, avec ses 20 millions, tient la tête des clients de l'Angleterre. Ni les Etats-Unis, avec leurs 13 millions d'achats, ni l'Argentine, avec ses 12 millions, n'atteignent la France.

Et, si nous examinons maintenant la balance commerciale des divers pays clients de la Grande-Bretagne, nous ferons des constatations analogues.

La France, qui achète à l'Angleterre pour 20 millions de livres sterling de marchandises, lui en vend pour 32,745,000 livres, ayant ainsi une balance favorable d'environ 12 millions %.

Mais elle est la moins favorisée des nations clientes de la Grande-Bretagne. Ainsi l'Angleterre achète à l'Argentine pour 38 millions % et lui vend pour 12 millions ; la balance favorable à l'Argentine est donc de 26 millions de livres. Et les Etats-Unis ? L'Angleterre leur achète pour 74 millions de leurs produits et ne leur vend que pour 13 millions des siens, ce qui laisse aux Etats-Unis une balance favorable de 61 millions. Mêmes constatations en ce qui concerne l'Allemagne : l'Angleterre achète au Reich pour 45 millions % de marchandises et lui en vend pour 13 millions % de livres sterling, soit une balance de 32 millions % de livres en faveur de l'Allemagne.

En présence de tels faits, on peut se demander si c'était vraiment, pour le gouvernement anglais, la meilleure politique commerciale à adopter que d'établir un régime de surtaxes douanières qui atteint très durement et tout particulièrement les produits industriels et agricoles de la France, c'est-à-dire les intérêts du meilleur client des producteurs anglais.

Max Turmann,
professeur à l'Université.

DANS LE GOUVERNEMENT HONGROIS
Budapest, 13 décembre.

Mgr Ernst, ministre de la prévoyance sociale et de l'instruction publique, représentant du parti chrétien-social économique au sein du gouvernement, a envoyé sa démission au comte Károlyi, premier-ministre, pour raison de santé.

NOUVELLES DIVERSES

M. Walter Edge, ambassadeur américain à Paris, qui a séjourné trois semaines aux Etats-Unis, est arrivé samedi à Paris.

L'Académie française a accepté un legs d'un million pour les missions catholiques, en reconnaissance de services par elles rendus au dehors à la langue française.

La nouvelle Chambre argentine sera composée de 57 démocrates-nationaux, 44 socialistes, 16 radicaux, 11 socialistes indépendants, 13 démocrates progressistes et 17 membres appartenant à des partis divers.

La diplomatie de l'Europe orientale sous l'égide de la Turquie

Constantinople, 8 décembre.

Ankara, depuis deux ans, s'est transformé en grand centre politique, pour le Levant et les Balkans. Ankara, après avoir reçu, l'année dernière, la visite de M. Venizélos et du comte Bethlen, et puis celle de Karakhan et du roi Fayçal d'Irak et en dernier le camarade Litvinof et accueilli les délégués de la II^{me} Conférence balkanique, a aujourd'hui pour hôte M. Mouchanof, président du Conseil de Bulgarie. Comme on le voit, le cycle s'étend et comprend presque tous ceux que les traités de la grande guerre ont mécontentés.

Est-ce à dire qu'Ankara s'est mis à la tête d'un mouvement en faveur de la revision des traités ?

A cette question, on peut répondre par un non catégorique.

Ankara n'a rien à voir avec les traités et leurs mécontentés. La Turquie n'a à se plaindre d'aucun traité, puisque l'unique traité qu'elle a signé, celui de Lausanne, c'est bien elle qui l'a imposé aux puissances victorieuses. Il faut donc rechercher ailleurs l'activité déployée par Ankara dans le domaine de la politique internationale. C'est plutôt dans le rôle d'arbitre qu'il désire jouer dans les affaires du Levant, comme agent de liaison entre l'Orient et l'Europe, entre la Russie et les puissances qui n'ont pas repris leurs relations diplomatiques avec les démolisseurs de l'ancien empire moscovite.

Ces derniers mois, Ankara s'est fait le champion de la paix dans les Balkans. La Turquie nouvelle a, en somme, pactisé avec ses trois ennemis séculaires, qu'elle a transformés en autant d'amis : la Russie, la Bulgarie et la Grèce, et, à la faveur des liens qui l'unissent avec chacune de ces puissances, elle parvient à les réconcilier les unes avec les autres.

Il y a déjà quelques mois que l'Union des Soviets a fait des ouvertures à Sofia pour une reprise des rapports diplomatiques et commerciaux entre la Bulgarie et la Russie. Sofia a opposé des réserves qui ont fait reculer les agents de Staline.

C'est en conséquence de cette situation que les Russes ont eu recours aux bons offices de la Turquie. Le ministre des affaires étrangères de Turquie, Dr Tewfik Ruchdi bey, qui est un diplomate avisé et un homme remuant, promet aux Russes de faire le nécessaire et, lorsqu'il alla, il y a quelques mois, à Genève, il s'arrêta à Sofia et parla longuement à M. Alexandre Malinof, alors président du gouvernement bulgare. Un accord de principe intervint. C'est cet accord de principe qu'on essaya de concrétiser aujourd'hui, à Ankara, où le nouveau président du Conseil bulgare, M. Mouchanof, se trouve depuis quelques jours.

Pour commencer, les Bulgares et les Russes se borneront à une reprise de leurs échanges commerciaux.

La crise économique qui affecte la Bulgarie, comme du reste la plupart des autres puissances beaucoup plus riches, pousse cette dernière à des accommodements, d'autant plus que le nouveau gouvernement au pouvoir, le cabinet agrarien-démocrate, n'a pas les mêmes préventions contre la Russie que le gouvernement précédent de Liapcheff, qui a une maille à partager avec les communistes, à l'intérieur et à l'extérieur.

A Ankara, M. Mouchanof sera mis au courant des avantages que, le cas échéant, son pays aurait à retirer du rétablissement de ses rapports avec la Soviétique.

Au cours de son récent séjour à Ankara, le camarade Litvinof, commissaire des affaires extérieures soviétiques, en a longuement causé à T. Ruchdi bey, avec prière de bien vouloir s'en faire l'interprète auprès du premier-ministre bulgare.

Du reste, Litvinof assure que la Russie n'aura rien à s'immiscer dans les affaires intérieures et que, au surplus, tout agent soviétique qui, contrairement aux instructions qu'il aura reçues, serait surpris faisant de la propagande communiste, serait abandonné aux autorités bulgares, sans pouvoir invoquer l'immunité diplomatique.

Les Soviets promettent à la Bulgarie de lui acheter pendant deux années toute sa production de tissu d'habillement et de lui procurer à bon compte du pétrole et plusieurs autres produits russes indispensables à la Bulgarie.

Les Soviets s'engageraient, en outre, à faciliter l'écoulement à l'étranger de l'excédent de la récolte fromentaire de la Bulgarie.

Ces conditions russes sont alléchantes pour la Bulgarie, qui certainement sera portée à accepter le rétablissement de rapports commerciaux avec la Russie, sous les auspices et la garantie de la Turquie.

D'autre part, les dirigeants tures, Ismet pacha et T. Ruchdi bey, auront à préciser auprès de M. Mouchanof la proportion de médiation de la Turquie, pour le règlement de certaines questions encore pendantes entre la Bulgarie et la Grèce. Ces différends sont plutôt

CHRONIQUE MUSICALE

Deuxième concert d'abonnement

M. Vlado Perlemuter, pianiste, a commencé son concert d'hier dimanche avec une *partita* de J.-S. Bach en do mineur et d'emblée s'est imposé au public par un certain nombre de qualités remarquables. Son jeu est clair et puissant, sans qu'on sente l'effort; sa vélocité est brillante, son rythme irréprochable, bien que le piano sur lequel il jouait, suffisant pour la Grenette, fût trop petit pour le Capitole.

M. Perlemuter a peut-être, à un degré très léger, il est vrai, les défauts de ses qualités; à la clarté correspond quelquefois la sèche- resse et à la puissance la dureté. Ces petits défauts passeraient sans doute inaperçus dans l'exécution de pièces d'un style plus rigide que celui d'une *partita*. Bach a composé trois espèces de suites dans lesquelles il se relâche de sa sévérité habituelle: les suites françaises, rappelant Couperin, les *partites*, conçues dans le style italien de l'époque, les suites anglaises d'un style plus dramatique. Etant donné le caractère de l'œuvre, on aurait pu désirer chez M. Perlemuter, dans l'exécution de la *partita*, plus de finesse et plus de charme.

Le concert se poursuivait par la fameuse *Sonata appassionata* de Beethoven, essentiellement expressive et romantique. C'est peut-être une tendance de l'heure actuelle de dépouiller la musique de Beethoven de toute son expression romantique. Du moins, M. Perlemuter sembla-t-il avoir eu cette idée. On nous permettra d'être d'un autre avis et la plupart des auditeurs conviendront avec nous que, si M. Perlemuter a interprété la sonate avec tout le dynamisme voulu, il aurait pu y ajouter un peu d'émotion.

C'est un poème d'Alloysius Bertrand qui a inspiré Ravel lorsqu'il a composé *Gaspard de la Nuit*, où nous naviguons en pleine légende. Le premier morceau est le roman d'une ondine s'éprenant d'un mortel qui la dédaigne. L'ondine lui lance un dernier adieu et disparaît dans un remous. Cette pièce donne l'impression de quelque chose de merveilleux et d'estompé. M. Perlemuter n'a peut-être pas exactement fait naître cette impression. Son interprétation ne manque pourtant pas de personnalité et de mérite. Le deuxième épisode est infiniment lugubre. La musique évoque la silhouette d'un gibet auquel le cadavre d'un pendu se balance tandis qu'une cloche répète jusqu'à l'obsession la note si bémoil. Le morceau risque de devenir monotone si on accentue trop la note de la cloche. M. Perlemuter a peut-être trop atténué l'évolution des harmonies lugubres au- tour de cette note dominante. Le troisième épisode, intitulé *Scarbo*, est un cauchemar sous la forme d'un nain espégle et grotesque qui sautille dans une mansarde.

C'est dans les vingt-quatre préludes de Chopin que M. Perlemuter a donné le meilleur de lui-même. L'exécution en est étonnante plus difficile que ces préludes, très différents les uns des autres, sont presque trop courts pour éveiller l'intérêt à l'égard de chacun d'eux en particulier. M. Perlemuter a rendu néanmoins le caractère juste de chaque prélude en le détaillant dans ses moindres nuances. Son interprétation, visiblement descriptive, s'apparente à celle de son maître Cortot.

M. Perlemuter a fait la meilleure impression sui ses auditeurs, qui l'ont applaudi et bissé.

H. H.

baryton et piano, sorte de cantate, hériçée de difficultés et qui, malgré un peu de flottement inévitable dans l'intonation et le rythme, a dignement terminé le concert.

Les dernières œuvres du programme ont eu l'honneur de la radiodiffusion, de sorte que, au loin, on a pu se rendre compte de la belle masse chorale disciplinée que forment le chœur d'hommes et le chœur mixte allemands.

H. H.

L'inauguration

du monument des soldats à Châtel-Saint-Denis

On nous écrit :

Hier dimanche, dans une belle manifestation de patriotisme, la population de la Veveyse a tenu à commémorer le souvenir de ses enfants morts durant les périodes de mobilisation.

En décembre 1918, sur l'initiative de la Société des artilleurs de la Veveyse, un comité avait été formé pour recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument qui rappellerait le souvenir des soldats veveysans morts au service de la patrie. Grâce à un superbe élan de générosité, cette entreprise a pu être menée à bonne fin. Elle a eu plein succès.

Un cortège fort bien ordonné a parcouru les rues de Châtel-Saint-Denis pour se rendre à l'église. Il était ouvert par la troupe des Eclaireurs suivis de leurs louveteaux et il comprenait dans un premier groupe toute la jeunesse scolaire de la cité châtelaine. L'Union instrumentale conduisait le groupe important des officiers précédés du drapeau fédéral accompagné d'un peloton de cavalerie. La Lyre précédait les officiels et les bannières des sociétés invitées.

Le corps des officiers était représenté par M. le colonel Chavannes, chef du service des transports pendant la guerre et ami sincère des Châtelais; par M. le lieutenant-colonel Henri Perrier et M. le capitaine Paul Nicod, du service sanitaire.

M. le major Ellès, commandant du bataillon 103, était suivi des capitaines Kälin, Savoy, Renevey, des 1er lieutenants Huwyler et Brémond. Le gouvernement avait délégué MM. les conseillers d'Etat Perrier et Vonderweid.

A l'église, M. le capitaine-aumônier Pythoud, curé de Leysin, a commenté eloquemment la partie religieuse de la manifestation. Il a retracé les durs sacrifices de nos soldats et a montré ce que nos défunts nous ont appris et qui ne doit pas rester ignoré.

La chorale, sous l'expertise direction de M. Carlo Bolter, a chanté un *O sacrum convivium* à quatre voix et un *Pie Jesu* qui firent une profonde impression sur l'assistance.

Après l'absoute donnée par M. le curé Kolly, la foule s'est rendue compacte sur la place de l'Institut, où M. le capitaine-aumônier Kolly a dit la signification de la cérémonie.

Remplaçant le président du comité *In memoriam*, retenu par un accident, M. le capitaine Kälin a remis le monument à la commune de Châtel-Saint-Denis. A ce moment, le drapeau fédéral qui le recouvrait tomba et on put admirer l'œuvre de M^{me} Pathey-Python: l'ange victorieux ressuscitant le soldat de la victoire: les couleurs que notre bon peintre Oswald Pilloud a su donner au groupe sont d'un merveilleux effet. Signalons également M. Sulmoni, qui a taillé la pierre, M. Jules Millasson, qui a exécuté les travaux de maçonnerie, et l'architecte Fernand Dumas, à qui incombait la direction des travaux.

M. le capitaine Kälin, en rappelant les souvenirs des vingt soldats veveysans décédés, a énoncé la formule du serment qu'ils avaient prêté avant leur départ: la population châtelaine s'est souvenue et ces rappels remplissent encore de tristesse le cœur des patriotes. Aujourd'hui plus que jamais, elle doit être fière de son geste en faveur de ses enfants tombés au champ d'honneur.

M. le syndic Robert Colliard, en prenant possession du monument au nom des autorités communales, a félicité le comité d'organisation pour son travail. Il a rappelé la mémoire de son prédécesseur, M. Oscar Genoud.

M. le conseiller d'Etat Perrier, comme enfant de la Veveyse, a retracé brièvement quelques souvenirs, montrant ce que nos troupes ont accompli et ce que nos populations ont souffert pendant la dure période de mobilisation. Il a apporté le salut du gouvernement de Fribourg à toute la population veveysanne.

Après la minute de recueillement et le *Cantique suisse*, la foule respectueuse s'est écoulée lentement en songeant que, si notre pays a

conservé sa tranquillité, c'est à ces morts que nous le devons. Leur sacrifice n'aura pas été inutile.

Société technique fribourgeoise

La conférence organisée par la Société technique fribourgeoise et prévue pour ce soir lundi, à 8 h. 1/2, n'aura pas lieu. Elle est renvoyée à une date ultérieure.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 12 décembre :

Œufs suisses, la douzaine, 2 fr. 40. Œufs étrangers, la douzaine, 2 fr. Pommess de terre, les 5 l., 50-60 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 40 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 25 c. Epinards, la portion, 25 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-25 c. Ravess, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la boîte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10 c. Choux de Bruxelles, les 2 l., 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 l., 40-80 c. Poires (diverses sortes), les 5 l., 80 c.-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le l., 30 c. Châtaignes, le kilo, 60-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 40. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 60. Fromage d'Emmentaler, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. Porc fumé, le demi-kilo, 2 fr.-2 fr. 10. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 30-2 fr. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. 20. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr.

ARCHÉOLOGIE

Les bracelets de l'époque du bronze

A propos de la découverte archéologique faite récemment à Aumont, notre archéologue cantonal, dans son compte rendu, parle d'un bracelet de bronze et d'un bracelet cannelé (bracelet tubulaire), intéressantes trouvailles faites entre Montet et Aumont, près de la Petite Glâne.

Longtemps avant les découvertes semblables de Münsingen, lors de ses grands travaux de canalisations et de dragages, l'ingénieur Ritter trouva vingt-deux types différents de bracelets de l'époque du bronze: au Pont de Thielle et à la jonction de la Vieille-Thielle avec la rivière actuelle; à Jorissant, dans le Vuilly, à Sugiez et à la station du bronze à Estavayer.

Au Pont de Thielle, les bracelets à cannelures et à ciselles étaient nombreux et mêlés à d'autres objets, dans la couche historique: tels que bagues, fibules, épingles, petits bracelets et colliers (*torques*), vases et poteries diverses, etc.

La collection Ritter renferme plus de 77 épingles en bronze des plus remarquables, vingt-quatre bracelets cannelés, des bagues nombreuses, douze colliers, etc., (nous ne citons que cette série). Enfin, deux bracelets en corne proviennent de Saint-Blaise (Arens), et de Thielle.

Il y a quelques années, dans les vignes des environs du Landeron (à Nugerolles), on découvrit trois tombes gauloises, contenant des bracelets du type ci-dessus. Plus récemment, dans les vignes à l'est de Cressier de même: deux bracelets à cannelures et deux bracelets tubulaires; enfin, dernièrement encore, au-dessus de Saint-Blaise, lors d'une découverte de trois sépultures préhistoriques, on en trouva trois types aussi.

F. L. Ritter, prof. art.-peintre.

L'art du ski

par Zarn et Barblan

broché: 5 fr.

relié: 8 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Le comité prie les membres d'assister nombreux à la conférence qui se fera ce soir au Livio, sous les auspices de la Société de tir de la ville. Sujet: *Le tir fédéral*. Demain soir, mardi, répétition générale. Présence indispensable.

Musique de Landwehr. — Réunion ce soir lundi, à 20 h. 15, en civil, au théâtre Livio, pour concert.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir lundi, 14 décembre, à 8 h. précises, répétition générale à la tribune de l'orgue en vue de la fête de Noël. La répétition sera terminée plus tôt que d'habitude pour permettre aux membres de se rendre à la réunion du théâtre Livio.

Société de tir de la ville de Fribourg. — Les membres passifs et actifs sont invités à assister tous à la séance publique et gratuite, organisée par la Société ce soir lundi, 14 décembre, à 8 h. 1/2, au théâtre Livio. Causeries de M. Neuhaus, sur le tir fédéral de Fribourg en 1881, et de M. le docteur Comte sur l'importance des tirs fédéraux actuels. Projection du film du Tir fédéral de Bellinzone.

Par suite de coïncidence avec cette dernière, la conférence prévue par la Société technique fribourgeoise pour ce soir, sera renvoyée à une date ultérieure.

Sous-officiers Fribourg. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au théâtre Livio, conférence de propagande en faveur du Tir fédéral de 1934, par M. Neuhaus, membre de la section.

Société de développement de la ville de Fribourg. — Les membres sont invités à assister à la séance publique et gratuite organisée par la Société de tir de la ville de Fribourg, ce soir, à 8 h. 1/2, au théâtre Livio. Cette séance a pour but d'orienter le public fribourgeois sur l'organisation et l'importance du Tir fédéral de 1934 à Fribourg.

Société du commerce et de l'industrie. — Le comité convoque ses membres à la séance publique et gratuite organisée par la Société de tir de la ville de Fribourg, ce soir lundi, à 8 h. 1/2, au théâtre Livio. Cette séance servira d'orientation sur l'importante question de l'organisation du Tir fédéral de 1934, à Fribourg.

Association fribourgeoise du commerce de détail. — Tous les membres sont invités à assister à la séance publique et gratuite organisée par la Société de tir de la ville de Fribourg, ce soir lundi, à 8 h. 1/2, au théâtre Livio. Cette séance a pour but d'orienter le public fribourgeois sur l'organisation et l'importance d'un tir fédéral.

Touring-Club suisse. — Le comité de la section automobile fribourgeoise du Touring-Club suisse convie les membres de la section à la séance cinématographique et démonstrative du prochain tir fédéral. La séance est gratuite et aura lieu ce soir lundi, 14 décembre, à 8 h. 1/2, au théâtre Livio.

Publications nouvelles

Almanach du pays romand. — Nous recevons l'*Almanach du pays romand 1932*. L'ancienne formule de l'almanach est une chose de tradition, toujours excellente en soi-même. Cependant, il est nécessaire de marcher avec les temps dans lesquels nous vivons. C'est pourquoi l'*Almanach du pays romand 1932*, tout en conservant une forme classique, a été conçu selon les besoins carrément modernes, réclamés par notre vie actuelle. Le sens d'un modernisme très avisé s'y fonde le mieux du monde avec le style même de ce délicieux archaïsme, propre à tout un passé conservateur, fleuri de coutumes ethniques et régionales les plus chères à notre race et à notre terroir.

Cet ouvrage, fort bien fait et d'une tenue impeccable, réunit les noms de personnalités autorisées et sympathiques dont les talents sont bien représentatifs de notre patrimoine national.

En consultant le sommaire, nous nous apercevons qu'un électionnisme éclairé et très judicieux a présidé à la réunion de sujets faits pour toucher et intéresser les goûts les plus divers. Touchant aussi bien à la politique, aux beaux-arts, à la médecine et à la littérature, à la cuisine et à la mode, à la ville et aux champs, d'excellents articles groupent les noms de MM. G. Bœschet, D. Blanc, A. Borel, H. Breuleux, P. Bucdry, S.-E. Chable, Alex. Cingria, Ed. Combe, S. Combe, Dr H.-F. Decop-

pet, P. Deslandes, Col. de Diesbach, C. Dubois, J. Favarger, Col. Fonjallaz, R. Fonjallaz, F. Gaudard, P. Grellet, P. Gros, Prof. Jaeggard, R. Jaquillard, E. Kupfer, A. Marcel, Prof. P.-L. Mercanton, Dr Messerli, R. Morax, J. Nicollier, M. Porta, G. de Reynold, Dr A. Rollier, C. Schubiger, V. Vincent, H. Wuilloud.

Ajoutons que l'*Almanach du pays romand 1932* se présente sous une couverture très originale et de couleurs gaies, dues à la charmante fantaisie de M. Vincent Vincent.

La saison d'hiver. — L'Office national suisse du tourisme, Zurich et Lausanne (20, rue Pichard) vient de faire paraître une nouvelle édition de ses brochures, en langues allemande et anglaise: *Winter in der Schweiz*, *Winter in Switzerland*.

Cette publication, d'un format pratique et sous une couverture attrayante, contient de nombreuses illustrations et donne tous les renseignements utiles sur environ 100 stations de sports d'hiver: nombre de lits d'hôtels, kurtaxen, installations sportives, durée de l'insolation, professeurs de ski, patin, curling, etc., cabanes pour skieurs, service divin, etc.

Rappelons, à cette occasion, que l'Office national suisse du tourisme fournit tous renseignements sur les stations suisses de sports d'hiver (brochures et guides à disposition), ainsi que sur les correspondances et les tarifs de chemins de fer.

L'Almanach de Saint-Pierre Claver 1932. — Cet almanach, pour être un des derniers parus, n'est pas le moindre en intérêt. Les récits en sont variés, présentés agréablement, agrémentés de vues nombreuses, toutes de goût africain. Il y a des tranches sérieuses, d'autres sont instructives ou amusantes. — Cette jolie brochure, en introduisant ses lecteurs dans un continent situé à immense distance du nôtre, vise surtout le point de vue missionnaire, si instamment recommandé par le Souverain Pontife et notre Evêque vénéré à tout cœur vraiment catholique. D'ailleurs, dans ces missions d'Afrique, beaucoup de nos courageux compatriotes, plusieurs missionnaires fribourgeois entre autres, travaillent, peinent, souffrent sous un soleil brûlant, au milieu de contrées éprouvées, cette année, par les invasions des sauterelles, la sécheresse, en proie à la famine. Ils comptent sur nous. Intéressons-nous à eux en lisant les récits relatifs aux pays qu'ils évangélisent; nous serons ainsi excités à les aider par la sympathie pratique de la prière et de l'aumône. — L'almanach est en vente à la Société de Saint-Pierre Claver, Fribourg, — 80 centimes. Chèque postal: Ilu 246.

POUR NOS TOUT PETITS

Un nouveau recueil de M. l'abbé Louis Bouellat, curé de Develier, vient de paraître: *Flocons de neige*.

Cette gracieuse plaquette est mise à la disposition des marnans et des grandes sœurs pour préparer Noël dans leur foyer. C'est un recueil de poésies simples et courtes.

Qu'on se procure donc *Les flocons de neige*, contenant 25 pièces de vers, parus à la Bonne Presse, à Porrentruy. Prix: 80 centimes la plaquette.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

OH! MON DOS!



ARTHRIQUES SOIGNEZ VOS REINS!

Rares sont les personnes qui ne souffrent pas d'une affection arthritique, telle que maux de reins, névralgies, sciaticque, rhumatisme aigu ou chronique, gravelle, coliques néphrétiques, goutte, migraine, vertiges, pression artérielle trop élevée, artériosclérose. Les Pilules Foster sont indiquées contre les affections arthritiques et les douleurs qui en résultent.

PILULES FOSTER pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies: 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse: J. C. Brandenburg van der Grinten, 60, Route de Lyon, Genève.

„Les meilleures cigarettes“

Qui les fabrique? Chaque manufacture revendique ce droit.

Qui a raison? En principe chacune; en réalité aucune! car les goûts sont différents.

Ce qui est certain, c'est que la faveur dont jouissent les cigarettes TURMAC n'est pas due à un hasard.

Notre succès est le fruit de longues années d'expérience et de travail consciencieux.



TURKISH-MAGEDONIAN TOBACCO COMPANY SEEBACH-ZURICH

M. STEIGER & C^{ie} LAUSANNE

Succ^{de} R. STEIGER-ZOLLER 4, RUE SERRAVALLOIS

Porcelaines & Articles de luxe.
Meubles de style. Installations de cuisine.
Cristaux, Lowerts. Tout pour le home.

AGENCE DE MAPPIN & WEBB, LONDRES

Berne Rue du Marche et rue de la Prefecture

†
Monsieur Emile Nicolet et ses frères et sœurs, à Erlburg, Cottens, Schmitzen et Villars-sur-Glâne, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur

Mademoiselle Alphonsine NICOLET
décédée pieusement, le 12 décembre, à l'âge de 64 ans, munie des sacrements de l'Eglise.
L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, mardi, 15 décembre, à 8 h. 1/2.
Départ du domicile mortuaire : Avenue Montenach, 13, à 8 h. 20.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
La Fraternité du Tiers-Ordre de Villars-sur-Glâne recommande aux charitables prières des fidèles, le repos de l'âme de

Mademoiselle Emma BLANC
sa première présidente, décédée pieusement, à l'Hôpital des Bourgeois, munie des secours de la religion, le 13 décembre, à 10 heures.
L'enterrement aura lieu à Villars-sur-Glâne, le 16 décembre, à 9 h. 1/2.
Départ de l'Hôpital, à 8 h. 1/2.

†
La famille Villet, à Villars-sur-Glâne, fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de son cher petit

Noël
décédé le 13 décembre, à l'âge de 8 ans, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu à Villars-sur-Glâne, mercredi, 16 décembre, à 10 heures.
Le présent avis tient lieu de faire part.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Hélène DESSONAZ
sera célébré à l'église de Saint-Pierre, mercredi, 16 décembre, à 8 heures du matin.

CAPITOLE
Cinéma Sonore
Jusqu'au 14 décembre (incl.)
et dimanche matinée à 14 h. 30
Une œuvre gigantesque,
film entièrement tourné en plein air.

LA PISTE des GÉANTS
Sur la scène
le Roi du bruit sonore à Hollywood
Comte Cutelli

Enchères juridiques d'un domaine
L'office des faillites de la Gruyère vendra, en premières enchères, le **lundi 21 décembre 1931**, dès 14 heures, dans une salle particulière de l'auberge de la Croix-Blanche, à LA ROCHE, le domaine du STOUTZELET, appartenant à la masse Fabien TINGUELY, à TREYVAUX, et comprenant les articles 1345, 1346, 1347a, 1348, 1349, 838a, 1347b, 838b du cadastre de La Roche, soit : habitation, avec grange et écuries en bon état, four, étables à pores et pré de 15 poses 128 perches, d'un seul mas, avec un pâturage et bois attenant de 4 poses 48 perches et un pré de 2 poses 146 perches.
Taxe cadastrale : Fr. 46,649.—
Estimation officielle : Fr. 34,000.— 34/50 B

A louer, à Broc
dans maison neuve, au centre du village
3 magasins
avec grande vitrine et dépendances, appartement si on le désire. 3506 B
Pour tous renseignements, s'adresser à L. WAEBER, architecte, BULLE.

Enchères de bois
Le mercredi 16 décembre, à 8 h. 1/2, on vendra, aux enchères publiques, au bois de Moncor, 32 tas de perches pour clôtures, échafaudages et bois de feu, 24 moules de sapin sec. 15847 F
Rendez-vous des instituteurs derrière la ferme du Bugnon.

Roulez tranquilles sur la neige et le verglas avec les véritables chaînes à neige UNION

UNION S.A. BIENNE
Représentants : HENRI BACHMANN, accessoires pour autos en gros, BIENNE, rue de l'Hôpital 12 b, Tél. 4842 GENEVE, 9 place des Eaux-Vives, Tél. 25.641
AUTOMETRO SA ZURICH, Rämistr. 14, Tél. 44.766
En vente dans tous les garages et magasins d'accessoires pour autos. Exigez toujours les chaînes UNION et refusez toutes les imitations

Stores
pour fenêtres, balcons, magasins
Nouveaux tissus
RÉPARATIONS — SERVICE RAPIDE
Se recommander : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63. 2-18

On demande pour Noël ou Nouvel an
JEUNE HOMME
comme aide à l'écurie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Gages selon entente. 15927
S'adr. à Alois Menwly, fermier, Gr. Gutschelmuth, poste Courtaman. (Canton Fribourg.)

En cas de brûlures, blessures et toutes inflammations de la peau, utilisez le
BAUME DU CHALET
Fr. 1.50 le tube, dans pharmacies et drogueries.

Beaux marrons
à Fr. -.28 le kg. Noix de table, de 5 à 15 kg., à Fr. -.65 le kg.; de 50 à 100 kg., à Fr. -.58 le kg.
Marioni S. Claro (Tessin), No 19. 1211/5 O

Un cadeau
c'est un geste,
une attention qu'inspire l'affection ou l'amitié.
Donner aux siens, le jour de Noël,
une assurance sur la vie, c'est leur procurer de la sécurité, c'est parer les coups du destin.

LA SUISSE
ASSURANCES-VIE et ACCIDENTS
Lausanne, r. de la Paix, 6,
met ses différentes combinaisons à votre disposition
Agence générale à Fribourg :
PLACE DE LA GARE, 38.
Téléphone No 9.11. 459-27

Vente de bois
L'Etat de Fribourg vendra en mises publiques, le **jeudi 17 décembre**, à 9 heures 1/2, à l'auberge du Mouret, les bois suivants, préparés au Burgerwald :
Div. 5. Stalden, Nos 30 à 56, 6 bill. cub. 2.29 m³; 81 1/2 st. sap. — Div. 4. Gros Schwand, 116-178, 60 st. sap. : 4485 fag. ref.
Forest cant. : E. Richard, tél. 44.41, Zénaux. Inspecteur des forêts du 1^{er} arr. : Frs. von der Weid.

jeune homme
solide et de toute confiance, de 16-18 ans, connaissant les chevaux, pr conduire le lait et aider aux travaux de la campagne. 15843
S'adr. à Robert Herron, Froideville, Posieux.

Boulangier
demande place.
S'adresser sous chiffres P 41515 F, à Publicitas, Fribourg.

VINS
Malaga d'origine
Maison Jos. BASERBA, Fribourg

VIENT DE PARAÎTRE :
Mgr BESSON
LA ROUTE APLANE
Septième édition, mise au point
Soixante pages de plus que la première édition
Réponse aux critiques
Fr. 2.50
L'édition allemande (Wegbereitung, Fribourg, Fragnière) a paru. L'édition italienne (La Via Appianata, Morcelliana, Brescia) va paraître.

Industrie marbre demande
demoiselle
débrouillarde, dactylographe, pratique du bureau, sachant allemand et français. Commodité : train. Indiquer âge, prétentions avec références par écrit sous chiffres P 15939 F, à Publicitas, Fribourg.

DOMAINE
A vendre un domaine de 25 poses environ, avec logement, grange, écurie, remise. 92-55
S'adresser à M. Jules Marmier, gérant à Estavayer-le-Lac (Fbg.).

Votre comptable vous prie
de lui fournir une machine à calculer avec contrôle écrit
VICTOR
pour l'inventaire et le bouclage des comptes.
Location au jour, déduite en cas d'achat.

LIBRAIRIE MEYER, rue des Épouses, 70, Fribourg
CAMPICHE Saint-Pierre, 2, Lausanne

Attention !
25 buffets de salle à manger chêne, noyer, bouleau depuis
Fr. 250.—
Vente réclame jusqu'à fin décembre.
C. BISE, AU BON MEUBLE
Grand'rue, 12-13.

Bonbons au Genièvre
très forts, réchauffants
Dr. A. WANDER S.A. Berne.

Location d'auberge
Les établissements de Marsens mettent en location, par voie de soumission, leur auberge de la Croix-Blanche, à Marsens, construction moderne et bien aménagée. Entrée en jouissance au 1^{er} juillet 1932. Seules les offres de preneurs bien qualifiés pourront être prises en considération.
Voir les conditions et déposer les soumissions sous pli fermé portant la suscription « Auberge Marsens », auprès de l'administration, jusqu'au 31 décembre courant. 3602 B
L'administrateur : A. MORARD.

Richelieu messieurs
en noir ou brun
No 39-47 **12.80**
KURTH, Fribourg

Pâtisserie pour les fêtes?
Poudre à lever **DAWA**

Albert Cuony
architecte diplômé
40, Place de la Gare
— Fribourg — 15929
Tél. : Bureau 13.70. Appart. 95.

Noël
joie et bonheur avec une jolie
Ceinture
de Fr. 6.- à 25.-
Aux
Corsets élégants
69, rue de Lausanne

Jeune homme, ayant bonne instruction et de bonnes connaissances de l'allemand,
demande place
d'apprenti, dans bureau de commerce ou banque, pr tout de suite ou date à convenir.
S'adresser à M. Luisoni, instituteur, Neirivue.

A LOUER
LOCAL ayant servi de bureau de recevoir d'Etat. 41623
S'adr. : Grand'rue, 24, au rez-de-chaussée.

Procurez-vous les ouvrages ci-après :

Chimie générale
par E. de VEVEY
Prix, relié : 5 francs

Droit rural
par B. de VEVEY
Prix, relié : 5 francs

Géologie et étude du sol
par J. BENNINGER
Prix, relié : 5 francs

Les plantes de grande culture
par J. BENNINGER
Prix, relié : 5 francs 50

Un rabais allant jusqu'à 50 % est accordé à tous les paysans faisant partie d'une section de l'Union des paysans fribourgeois, y compris les anciens élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve

En vente aux Librairies Saint-Paul
130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles
FRIBOURG